

## Remerciements Prix André-Guérin – Hommage

Martine Mauroy – Le 6 octobre 2014

Ceux qui me connaissent bien savent que je préfère travailler dans l'ombre plutôt que d'être sous les projecteurs. Jamais je n'aurais imaginé qu'on me rende hommage. D'autant que je fais un travail varié et intéressant, dans un domaine qui me passionne, avec et pour des gens que j'aime.

Pour ce prix hommage, je tiens à remercier d'abord les membres du jury, puis ma famille et mon équipe ainsi que tous ceux qui ont travaillé avec moi depuis mes débuts à l'Association des cinémas parallèles du Québec en 1982. Merci aussi aux travailleurs culturels, aux bénévoles, aux enseignants et à tous ceux qui s'impliquent de près ou de loin dans nos activités aux quatre coins du Québec.

De plus, je tiens à exprimer ma reconnaissance aux femmes et aux hommes politiques que j'ai côtoyés, sollicités et parfois même convaincus au fil des ans. J'aimerais également témoigner mon appréciation à tous les fonctionnaires qui m'ont aidée et qui m'aident encore à ouvrir des portes et à développer des programmes de soutien pour les cinémas parallèles au ministère de la Culture et des Communications, à la SODEC et à Téléfilm Canada.

Le Prix André-Guérin a pour moi une signification particulière puisqu'en 1985, l'Association présentait à André Guérin de la Régie du cinéma un mémoire intitulé *Diviser pour mieux régir* afin de s'opposer à l'imposition d'un délai d'un an pour l'accès aux films dans les circuits parallèles. Si ce

délai n'a jamais été imposé, une trentaine d'années plus tard, la bataille pour l'accès aux films demeure d'actualité. Toutes les salles parallèles sont constamment confrontées à cette difficulté, et ce, même si certaines se situent dans des endroits où il n'y a pas de salle commerciale à proximité. Pourtant le circuit parallèle devrait faire partie de la vie d'un film sur grand écran.

Alors que des décideurs se plaignent que le cinéma québécois ne rejoint pas toujours son public, ceux qui veulent le présenter parfois ne peuvent pas le faire. Ce qui prouve bien qu'un réel problème existe dans le merveilleux monde de la distribution au Québec et qu'il est plus que temps d'agir.

Passer à l'action, est-ce si difficile? Encore faut-il faire preuve de volonté. Cette volonté d'agir et de s'impliquer, elle est au cœur du travail de l'Association et c'est ce qui me plaît. Varier l'offre culturelle en région, créer un sentiment d'appartenance, ouvrir le public à des cinématographies différentes, valoriser la prise en charge citoyenne, permettre aux artisans du cinéma québécois de présenter leurs films et d'échanger avec le public, s'adapter aux nouveaux modes de diffusion et aux nouvelles technologies, développer des activités éducatives, offrir des outils de référence, voilà quelques-uns des défis que nous relevons constamment. Le numérique nous en amènera certainement bien d'autres.

En attendant, merci encore pour cet hommage que je tiens à partager avec tous ceux qui croient au développement de la culture québécoise et en l'avenir de notre cinématographie nationale.